****

Versailles, le 21 avril 2024

Mesdames et Messieurs les Maires,

M. le Président du Conseil départemental,

Pour votre bonne information, suite à la fermeture de l'A13 sur le segment Vaucresson et Paris dans les deux sens de circulation, ci-dessous un point de situation et les perspectives à court terme.

1/ Rappel de la situation en cours

Suite au constat fait d'une fissure transversale de l'A13 sur le secteur de Saint Cloud, la Direction des routes d’Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national non concédé, a pris la décision vendredi dernier de fermer l’A13 dans les deux sens de circulation sur le segment, pour des raisons de sécurité jusqu'au lundi 22 avril inclus.

Une surveillance est en cours et se poursuivra jusqu’à lundi 22 avril pour permettre un premier point d’étape.

Selon les résultats de cette surveillance, une réouverture de l’A13 pourrait être envisagée dans le courant de la semaine prochaine.

Une information sera communiquée lundi 22 avril en fin de journée sur l’évolution de la situation, après un point avec l'ensemble des acteurs.

2/ Gestion du trafic

L**’enjeu pour ce dimanche et le début de semaine est de poursuivre la communication vers les usagers en les incitant à éviter le secteur et à prendre des itinéraires de déviation mis en place.**

De façon générale, **il convient donc de reporter tout déplacement conduisant à traverser ce secteur, sauf nécessités.**

Les itinéraires de déviation ont d’ores et déjà été proposés et affichés sur les panneaux à messages variables et sur Sytadin (site Internet et application mobile) et accompagnés par une information diffusée sur les réseaux sociaux :

* Pour rejoindre Paris depuis Rocquencourt, prendre l’A12 et la N12 en direction de Versailles, puis la direction de Paris par la porte de Saint-Cloud (N118)
* Pour rejoindre Paris depuis Bois d’Arcy, prendre la N12 en direction de Versailles puis la direction de Paris par la porte de Saint-Cloud (N118).

**Il est également fortement conseillé à l’ensemble des usagers d’éviter le secteur impacté et de s’orienter sur des itinéraires alternatifs le plus en amont possible (A15 ou A86).**

3/ Mesures prises

Les mesures suivantes ont été prises en complément des messages passés à la presse :
- le ministère des transports a largement communiqué vis à vis des fédérations de transporteurs pour conseiller à leur adhérent d'éviter le secteur,
- coordination avec la SAPN pour passer des messages d'information sur la fermeture de l'autoroute le plus en amont possible et sur les itinéraires de déviation.
- la SAPN et la DIRIF (via les PMV notamment) orientent les usagers vers le principal itinéraire de déviation (A 12, N12 puis N118 pour l'accès à paris en venant de la province). Une communication est également faite sur l'intérêt à rechercher des itinéraires plus lointains via l'A15 par exemple.
- concernant la possibilité d'utiliser A14 (itinéraire alternatif à l'A13 mais payant), la SAPN  le met en avant pour les usagers venant de la province et se rendant vers Paris. L’A14 est un itinéraire intéressant car avec des réserves de capacité dans sa partie concédée, mais elle débouche sur la RN13 dans la traversée de Neuilly. Elle ne peut donc constituer une solution réellement capacitaire et absolue pour compenser la fermeture de l'A13.

En lien avec la zone de défense, la DiRIF va activer son PC zonal à Créteil aujourd’hui dans l'après-midi pour suivre la situation en matière de trafic pour les retours de week-end/vacances
Les forces de l'ordre dans les Yvelines sont mobilisés sur le terrain et la préfecture suit l'évolution de la situation en temps réel.

Je reste à votre disposition pour toute précision.

Aude Plumeau
Directrice de cabinet du préfet des Yvelines.